



10^e réunion



Présents: R. Barwell (Chair), S. Chitpin, E. Duplâa, B. Graves, A. Samson, D. Trumpower

Excusés: S. Lévesque, A. Schnell

Invité(e)s : C. Morin

Procès-verbal

Le doyen remercie la professeure Phyllis Dalley d'avoir siégé au Comité exécutif de la Faculté et souhaite la bienvenue au professeur David Trumpower.

10.01 Adoption de l'ordre du jour

Sur résolution dûment proposée et appuyée, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité avec l'ajout suivant au point 10.05 Autres affaires :

- Lignes directrices pour le traitement de demandes d'appui financier provenant des organismes externes

10.02 Adoption du procès-verbal du 6 février 2017

Sur résolution dûment proposée et appuyée, le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

10.03 Affaires découlant du procès-verbal de la réunion du 6 février 2017

- ATEP : une nouvelle version du budget sera soumise sous peu.
- Le projet Daqingshan se poursuit sous la direction du professeur T. Stanley.
- L'élaboration du projet *International Teacher Professional Development Program*, sous la direction du professeur D. Fleming, suit son cours. Le contrat et le budget ont été soumis pour approbation finale.
- L'Association des gestionnaires de l'éducation franco-ontarienne (AGÉFO) avait soumis une demande de financement dans le cadre de son symposium annuel qui aura lieu les 26 et 28 avril 2017. Le comité exécutif avait décidé, à cause des contraintes budgétaires, de ne pas répondre positivement à cette demande. L'URE de la professeure S. Chitpin (*Canadian Principal Learning Network*) a subventionné le symposium.



10.04 Nouvelles affaires

a) Mise à jour situation financière de la Faculté

La Faculté a reçu les objectifs budgétaires pour 2017-2018 : 13,4 M\$, ce qui représente une diminution de 1M par rapport à l'an dernier. Le comité directeur du budget suit de près le budget et les dépenses de la Faculté. Le plan triennal sera prêt pour soumission au Comité permanent du budget à la fin du mois.

b) Gestion des cas de plagiat aux études supérieures en fonction du nouveau règlement sur la fraude scolaire

Avec le démantèlement de la FESP, il incombe dorénavant aux différentes facultés de gérer les dossiers de fraude scolaire. Le règlement 14 qui traite de fraude scolaire a été modifié pour y inclure les cas aux études supérieures. Il s'en est suivi une discussion sur la manière de développer notre mémoire institutionnelle concernant les dossiers de fraude scolaire aux études supérieures.

c) Changement de date de la prochaine assemblée générale

À cause d'un conflit d'horaire, il faut changer la date de la prochaine assemblée facultaire (du 31 mars 2017 au 7 avril 2017).

Résolution : Il est proposé que l'assemblée facultaire ait lieu le 7 avril 2017 au lieu du 31 mars 2017 tel que voté antérieurement.

Proposée par A. Samson

Appuyée par D. Trumpower

En faveur : 5

Contre : 0

Abstention : 0

Unanime

10.05 Autres affaires

- Lignes directrices pour le traitement de demandes d'appui financier provenant d'organismes externes : La Faculté reçoit chaque année de nombreuses demandes de financement. Ces demandes sont présentées au Comité exécutif pour approbation ou refus. Le doyen estime important qu'un processus de traitement de ces demandes soit établi afin d'en alléger le traitement et a proposé une ébauche de lignes directrices pour l'évaluation de ces demandes. Une version révisée sera soumise à la prochaine rencontre du Comité exécutif.

Comité exécutif
13 mars 2017

10^e réunion



uOttawa

Faculté d'éducation
Faculty of Education

9 h à 12 h
LMX 388

10.06 Prochaine réunion

Le 27 mars 2017